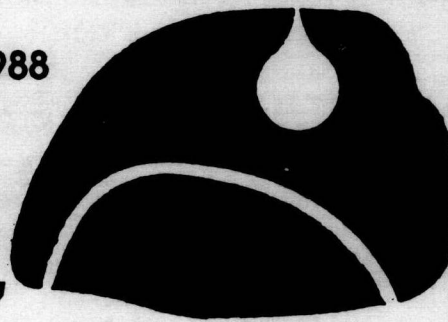


# PARIS

Numéro 17 - Décembre 1988  
Trimestriel

# GOUTTE D'OR



LE JOURNAL DU QUARTIER

## LE DOSSIER NOIR DE LA RENOVATION :

EXPULSIONS... PRESSIONS INADMISSIBLES...  
ENGAGEMENTS NON TENUS...

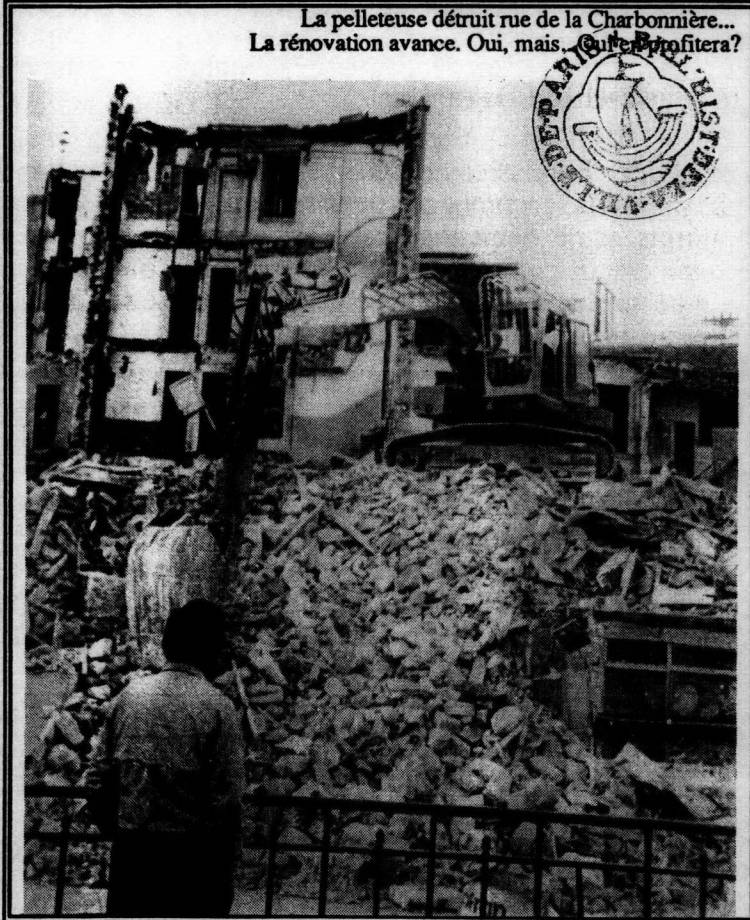
### EDITO : UNE DERIVE DANGEREUSE...

Pour la première fois depuis le début de l'opération de rénovation de la Goutte d'Or, l'Office ALM a expulsé 6 locataires du 33 Polonceau. Pour quel motif? Peril? Squatters? Refus de payer le loyer? Non, rien de tout cela: uniquement parce que cet Office (à vocation sociale!!) refusait de les reloger et souhaitait régler rapidement le problème pour pouvoir détruire cet immeuble et - élections municipales obligent - pouvoir lancer les constructions avant mars 1989.

Face à des échéances décisives, l'Office retire son masque et viole sans complexe à la fois les engagements pris par la Ville en 1984 de proposer un relogement à tous les occupants de bonne foi, et la décision du Conseil de Paris de suspendre les expulsions.

L'Office, qui a montré jusqu'à présent son incompetence à tenir ses prévisions (il  
(suite page 12)

La pelleteuse détruit rue de la Charbonnière...  
La rénovation avance. Oui, mais... Qui en profitera?



Et aussi, dans ce numéro :

**EGO SE PRESENTE** (encart central - pages I à IV)

**Débat : POLICE ET TRAFIC DE DROGUE** (page 9)

**DE NOUVELLES DESTRUCTIONS PROGRAMMEES** (page 11)

**INFOS : LE COMMISSARIAT** (page 10) - **LE SQUARE LEON** (page 11)

AU 33 POLONCEAU, POUR LA PREMIERE FOIS A LA GOUTTE D'OR,

# L'OFFICE HLM EXPULSE

## 6 OCCUPANTS DE BONNE FOI ...

- 29 Novembre 1988: l'Office HLM fait procéder par son huissier aux premières expulsions de 6 occupants de bonne foi domiciliés au 33 rue Polonceau. Pourtant le Conseil de Paris avait voté à l'unanimité au début du mois une recommandation demandant que les expulsions soient gelées avant la date légale.

Il est donc déjà scandaleux que ce soit un Office Public à caractère social, dépendant de la Ville de Paris qui transgresse ce voeu unanime. D'un côté, on vote un texte, et çà fait un bon article dans tous les journaux, et de l'autre côté, en cachette, on expulse.

Car il s'agit bien d'une expulsion. L'huissier de l'Office HLM était là, accompagné de ses adjoints et de déménageurs. La police n'était pas représentée (et elle ne se serait pas dérangée car elle, au moins, elle applique les résolutions du Conseil de Paris...).

A l'heure de l'arrivée de tout ce petit monde, un seul des 6 occupants était présent. Qu'à cela ne tienne: les affaires des 6 locataires sont emportées au garde-meuble de Romainville (sans que ceux-ci soient présents) et le malheureux qui était là est expulsé de force par l'huissier hors du logement. Quelques heures plus tard, les différents logements sont murés.

L'Office HLM montre ainsi son vrai visage: jusqu'à présent, l'Opération de Rénovation a accumulé près de 2 ans de retard (d'après les prévisions, il devrait déjà y avoir 150 logements neufs reconstruits à la Goutte d'Or fin 1988) et ce, pour de multiples raisons dont ne sont pas responsables les habitants. Il est sûr que les élus pressent au maximum pour qu'enfin (et peut-être surtout avant mars 89,

date des élections municipales), ils puissent faire état de projets ayant vu un début de réalisation.

Comme l'Office refuse de proposer de véritables relogements à ces différents occupants de bonne foi, et qu'il fallait absolument que le chantier du 33-35-37 Polonceau commence avant mars 89, on expulse avant la date légale de l'hiver (repoussée cette année au 1er Décembre). Si l'on avait laissé passer cette date, les occupants auraient pu rester en toute tranquillité jusqu'à la fin de l'hiver, ce qui aurait empêché la démolition de l'immeuble.

L'Office est donc prêt à tout pour avancer, même à ne tenir aucun compte ni des délibérations du Conseil de Paris, ni des engagements de la Ville, ni des droits élémentaires qu'a tout homme à se voir traité avec dignité et respect.

Car, qu'ont-ils faits pour être traités ainsi? Les autres locataires du 33 Polonceau ont été (ou vont être) relogés. Eux aussi étaient locataires et occupants de bonne foi. Il se trouve qu'ils étaient en quelque sorte sous-locataires du commerçant qui leur louait des logements dépendants du

commerce (mais qui ne sont pas des logements de fonction, puisqu'ils ne travaillaient pas pour ce commerçant). Ce sont donc bien des occupants de bonne foi, au sens où l'entendait la Ville quand elle s'était engagée à ce que soit "proposé un logement à chaque occupant de bonne foi, c'est à dire à tous ceux qui ne seront pas dans la stricte situation régulière d'occupation attestée par la production d'un bail".

Dans sa grande générosité, l'Office a payé 10 jours d'hôtel à chacun des expulsés, et des propositions leur seront faites semblables à celles "offertes" aux résidents d'hôtels meublés (autant dire rien d'acceptable- cf page 3).

C'est donc bien à une agression de l'Office HLM que l'on a affaire. Les habitants sont en état de légitime défense et ils ne se laisseront pas faire. La rénovation du quartier ne se fera pas contre eux, ni contre certains d'entre eux.

Qu'en pensent les élus et particulièrement Alain JUPPE qui est le vrai patron de l'Opération "Goutte d'Or"?

### LES PRATIQUES DE L'OFFICE HLM :

#### **HYPOCRISIE, MENSONGES ET FUITE...**

*Depuis plusieurs mois, les 6 personnes expulsées étaient passées à l'Antenne de l'Office HLM pour constituer leurs dossiers de relogement. Leur cas serait étudié, leur avait-on dit...*

*La même chose avait été répétée aux représentants des Associations qui questionnaient M. Surdeau (responsable de l'Antenne) à leur sujet. Pendant ce temps, l'Office HLM - sans prévenir personne - obtenait du Tribunal de Paris une décision d'expulsion. Quand les intéressés reçoivent communication de ce jugement par l'huissier de l'Office, ils alertent Paris-Goutte d'Or. Le 28 Novembre, M. GRAND, adjoint au Directeur de l'Office, est joint par téléphone. Ce n'est rien, dit-il en substance. C'est la routine. Ils ne seront pas expulsés et l'Antenne leur fera des propositions. Le lendemain, c'est l'expulsion...*

*Depuis, les permanents de l'Antenne ont reçu comme consigne de ne plus aborder un certain nombre de questions avec les Associations. Et les autres responsables sont injoignables... Et on ose parler de concertation?*

# LES OCCUPANTS D'HOTELS MEUBLES... OU ... COMMENT S'EN DEBARRASSER ?

Voici un petit cours à l'usage des responsables d'opérations de rénovation en ce qui concerne les hôtels meublés.

Le but de votre action, c'est d'arriver à ce qu'en fin de course, un hôtel meublé (par exemple le 4 rue de Chartres) puisse être démoli donc il vous faut le vider de ses occupants.

La règle du jeu est claire:

1 - plus vous mettez de temps, plus vous serez pénalisé.

2 - à chaque fois que pour une raison ou pour une autre vous êtes obligé de reloger quelqu'un en appartement (une famille par exemple), vous perdez 20 points.

3 - si vous arrivez à faire qu'un résident s'en aille sans rien demander, vous gagnez 50 points.

4 - pour chaque résident qui acceptera d'aller dans l'hôtel ou le Foyer où vous avez trouvé des places, vous gagnez 5 points.

5 - par contre, si par malheur il se crée un mouvement collectif des résidents, vous perdez 50 points (et même 100 points si la presse en fait état).

6 - si au moment où arrivent les pelleteuses pour démolir l'hôtel, il reste encore des résidents, vous êtes disqualifié.

Bon, je pense que vous avez bien compris les règles. Voici maintenant quelques conseils pour bien jouer:

1 - au début, tâchez de vous mettre au mieux avec le propriétaire: c'est lui votre meilleur allié pour vider les résidents, mais ne vous montrez pas trop sur place. Expliquez-lui les meilleurs moyens: on coupe le courant, puis on le remet,

même chose avec l'eau. On change de force les résidents de chambre et on les regroupe à 2 ou 3. S'il y en a un à l'hôpital ou au pays, on retire ses affaires de la chambre et on les met à la cave. Bref, à force, un bon nombre de résidents ne supporteront plus et partiront d'eux-mêmes. Si le

effectivement lieu, surtout ne le faites pas savoir aux locataires. Laissez planer le doute. Eau, chauffage, courant seront coupés. Si les locataires viennent vous voir, dites-leur que vous ne pouvez rien faire, car la vente n'est pas encore effective. Laissez-les penser (et

aidez-les à cela) que l'ancien propriétaire est un salaud, et que c'est lui qui est la cause de tous les maux. Là encore, vous arriverez à en faire partir quelques autres.

4 - Quand vous ne pouvez plus cacher la réalité, mettez-vous en cheville avec des hôtels du quartier (ceux-ci seront heureux de faire occuper les petites chambres dont personne ne veut pour 1500 ou 2000 Frs par mois) et proposez cette solution aux résidents, mais attention, prenez-les un par un, et surtout, refusez de les recevoir en groupe avec des Associations.

5 - Si personne ne vous en demande, ne proposez jamais d'indemnité. Faites-le uniquement quand cela peut finir de convaincre un résident hésitant. En tout cas, ne dépassez ja-

## DU "JEU" A LA REALITE :

Tout ce qui est décrit ici n'est malheureusement pas un jeu: il s'agit des différentes tactiques utilisées par l'Office HLM pour vider les hôtels meublés du quartier. Ce fut le cas pour le 1 Goutte d'Or, le 9 Charbonnière et le 4 Chartres. Cela continue actuellement avec le 8 Charbonnière et ainsi, tous les occupants d'hôtels meublés risquent d'y passer si personne ne réagit...

Où est l'engagement de la Ville: "Par dérogation aux procédures habituelles, les occupants d'hôtels meublés à démolir pouvant justifier d'une présence régulière antérieure à une date de référence qui tiendra compte du phasage des différentes tranches opérationnelles, bénéficieront également du relogement s'ils le souhaitent". Seuls les retraités et les familles habitant les hôtels à détruire depuis Septembre 1983 (??) ont obtenu un vrai relogement (ce qui fait un tout petit nombre). Quant aux autres (nombreux dans le quartier), rien de satisfaisant n'est proposé: soit ils s'en vont, écoeurés par les coupures de courant, de chauffage, d'eau ou par les pressions du propriétaire ou de l'Office HLM, soit ils vont dans un hôtel (où les HLM leur ont réservé de minuscules chambres à 1500 ou 2000 Frs par mois, et généralement ils ne peuvent y rester), soit les HLM leur trouvent un foyer en banlieue (chambres à 2 ou 3, très chères), soit ils reçoivent 3000 Frs pour disparaître... C'est ça le "relogement" dont ils "bénéficient"?

Derniers méfaits des HLM: au 4 rue de Chartres (hôtel qui ne devait pas être détruit à l'origine), ils laissent sans eau et sans électricité un couple arrivé en 1985 (mais la date de référence devrait tenir compte du fait qu'on vient de décider de détruire cet hôtel et donc ce couple devrait être relogé) et 2 célibataires!

propriétaire refuse de jouer ce rôle, menacez-le en lui disant qu'il ne touchera pas le prix de vente avant longtemps, et que celui-ci risque d'être amputé...

2 - Expliquez bien au propriétaire qu'il faut qu'il divise les locataires et qu'il ne les braque pas tous. Pour cela, conseillez-lui de trouver 2 ou 3 résidents auxquels il promettra un relogement (parole verbale) pour qu'ils puissent faire régner l'ordre.

3 - Quand la vente de l'hôtel a eu

mais 3000 Frs.

Si vous avez suivi tous ces conseils, et qu'en fin de compte, il reste encore des habitants dans l'hôtel, alors c'est que vous avez beaucoup de progrès à faire...

Sinon, vous êtes très compétent, et vous pouvez proposer rapidement vos services aux responsables de l'Antenne de l'Office HLM de la Ville de Paris: il paraît qu'ils ont encore pas mal d'hôtels meublés à vider à la Goutte d'Or... peut-être recrutent-ils?

PERIL - 26 POLONCEAU :

## DEPUIS BIENTOT 7 MOIS A L'HOTEL...

Voilà maintenant près de 7 mois que les premières évacuations des familles du 26 rue Polonceau ont eu lieu (pour péril). Cette évacuation a eu lieu en 3 temps: le 15 et le 20 Mai, puis le 13 Octobre. Aujourd'hui, l'immeuble est entièrement muré (ainsi que le commerce).

A ce jour (5-12-88), seules 4 familles et le groupe de 20 célibataires ont été relogés. Les 8 autres familles sont toujours à l'hôtel (ou pour certaines chez des amis).

Imaginez-vous vivre à l'hôtel avec 3 ou 4 enfants pendant 7 mois?

D'abord, cela coûte cher (même si une partie appréciable du prix des chambres est versée par l'aide sociale): il vous faudra payer votre part de l'hôtel (beaucoup plus cher qu'un loyer), et de plus trouver des solutions peu onéreuses pour manger (car il est interdit de faire de la cuisine dans les hôtels).

La plupart du temps, les enfants sont obligés de partir à l'école sans avoir pris une boisson

chaude le matin. Aucune vie familiale n'est possible. Sans parler du gachis financier: car toutes ces sommes versées par l'aide sociale coûtent très cher à la collectivité (ce qui ne serait plus le cas si les familles étaient relogées).

Comment en est-on arrivé là, alors que dans le cas de certaines autres évacuations pour péril (dans le 20ème ou dans le 13ème), des solutions de relogement ont été trouvées dans la semaine?

D'abord, il faut dire que ce n'est que depuis le 13 Octobre (soit 5 mois après les premières évacuations) que les Services de la Ville se préoccupent de ces familles de façon sérieuse.

Ensuite, il faut mentionner les exigences des sociétés d'HLM qui relogent. Un grand nombre d'entre elles exigent des ressources (sans compter les Allocations familiales) égales ou supérieures à 4 fois le prix du loyer (sans tenir compte non plus des éventuelles aides personnalisées au logement).

Enfin, il existe un autre facteur important: c'est le désir des familles de trouver un logement sans perdre leur emploi. Comme la quasi-totalité des propositions qui ont été faites sont en banlieue, encore faut-il que les moyens de transport permettent à celui qui travaille d'arriver à l'heure.

A part un ou 2 cas discutables, les familles n'ont jamais refusé de logements proposés pour des raisons non valables.

Il est temps de régler ce problème, et vite, et cela d'autant plus que l'hiver arrivant, d'autres périls pourraient bien intervenir dans le quartier (34 Myrha, 30 Polonceau, 22 Passage Léon et 53 Goutte d'Or).

### VOUS AVEZ DIT: "PAYS CIVILISE"?

Les immeubles en péril sont connus des services de Police et de la Ville. Certains immeubles sont dans cette situation depuis plus de 4 ans. Pourquoi - sauf en cas d'effondrement soudain - ne pas programmer sur plusieurs mois le relogement en douceur des habitants avant l'évacuation?

A-t-on mesuré le traumatisme causé aux enfants qui partent le matin à l'école et revenant le soir, trouvent leur appartement muré et doivent brusquement loger à l'hôtel?

Un déménagement dans ces conditions, sans connaître la destination finale, sans avoir été prévenus ne serait-ce que la veille pour préparer ses affaires, cela laisse des traces. Peut-on sérieusement se prétendre une nation "civilisée" quand on met en oeuvre de telles pratiques?

Ce n'est pas la Préfecture de Police qui est en cause ici, mais la Ville, responsable du relogement.

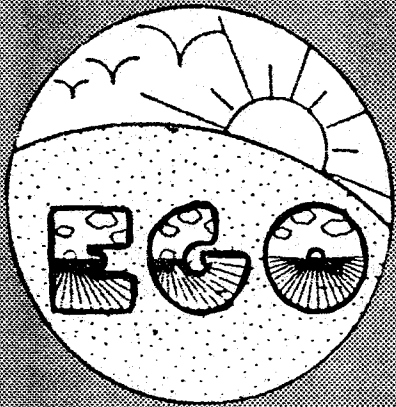
En arriver à des situations semblables, c'est la conséquence d'un manque de prévisions, d'un manque de moyens, d'un manque de clarté quant à la volonté de reloger. On espère bien que d'une façon ou d'une autre, les habitants, découragés, se débrouilleront par eux-mêmes...

Est-ce là une politique sociale du logement digne de ce nom ?

#### 53 GOUTTE D'OR

L'immeuble est en péril et pourrait être évacué d'ici peu. Cela fait longtemps que les habitants posent le problème de leur relogement à l'Office HLM. Or, aujourd'hui, on parle de relogements en banlieue, l'Office HLM souhaitant que ce soit la Ville qui reloger. C'est inacceptable. Le 53 Goutte d'Or fait partie du secteur de rénovation et donc les engagements que la Ville avait pris de reloger les habitants du secteur de Rénovation à Paris intra-muros doivent être appliqués.

PARIS-GOUTTE D'OR - Trimestriel  
27 rue de Chartres - 75018 PARIS  
Dir de la Publication: M. NEYRENEUF  
Dépôt Légal : 4ème trimestre 1988  
Numéro de Commission Paritaire: 66 173  
Imprimerie: ID GRAPHIQUE



## ESPOIR GOUTTE D'OR SE PRESENTE :

### **ON L'APPELAIT "PAPILLON"...**

On l'appelait "Papillon": c'était un jeune du quartier; et il est mort...

Il est mort de façon très brutale, la seringue encore enfoncée dans le bras, dans un squatt ici, au coeur de la Goutte d'Or. C'était quelqu'un que l'on côtoyait tous les jours. Chacun d'entre nous l'a au moins vu une fois...

Papillon est mort il y a à peine un mois et l'on a constaté que 2/3 des produits qui ont causé sa mort n'étaient pas de la drogue. Il n'est donc pas mort d'une overdose. Il est mort empoisonné...

Un jeune du quartier nous a dit quelque chose qui nous a énormément touchés: "C'est la première fois qu'un toxicomane ne meurt pas ici comme un chien... J'ai déjà perdu plusieurs amis, qui sont morts comme des chiens... Même dans la mort, il doit y avoir de la dignité". La mort de "Papillon" nous a bouleversés. Et je peux dire que dans ce moment, il a été respecté. Il faut que ces jeunes soient respectés dans leur vie, et non seulement dans leur mort.

A la Goutte d'Or, on a pris l'habitude d'accepter l'inacceptable. On a tellement vu de seringues, d'overdoses, de drogues qu'on a pris l'habitude de vivre avec.

Il est temps de dire "ça suffit!" et de réagir. On ne peut pas admettre qu'à la Goutte d'Or on meure comme ça... Que faire tous ensemble pour empêcher que d'autres "Papillon" viennent s'ajouter à une liste si longue de morts, que ce soit la mort physique ou la mort symbolique? "Papillon" était déjà mort pour beaucoup de gens qui le croisaient sans le voir avant cette issue fatale.

On ne peut pas accepter cela : il faut réagir! Et tout le monde est concerné: que ce soit les médecins, les éducateurs, les pharmaciens, les élus, les associations, et tous les habitants.

C'est pour cela qu'EGO (ESPOIR-GOUTTE D'OR) s'est créé: pour réagir, pour que ceux qui veulent s'en sortir le puissent, pour que l'on accepte d'affronter face à face le problème de la drogue, qu'on en parle, que des solutions soient proposées et qu'on ne meure plus ici d'overdose ou d'empoisonnement!

Tous ceux qui nous ont rejoints constituent un RESEAU où chacun joue son rôle à son niveau, variable selon le temps qu'il peut consacrer, ses compétences, etc... réseau constitué uniquement de bénévoles . Ce réseau, il faut l'étendre. Chaque habitant du quartier peut y trouver sa place.

# LA GOUTTE D'OR ET LA DROGUE, "EGO" ET SON ACTION

**Quartier défavorisé, la Goutte d'Or vit depuis longtemps avec la drogue. Faut-il s'y résigner? EGO a décidé de réagir et voici comment :**

## **1976 : première overdose**

C'est en 1976 qu'on a connu le premier décès par overdose à la Goutte d'Or: c'était une jeune fille du quartier. L'implantation du trafic de drogues s'est accélérée d'année en année: autrefois, il était discret et caché, mais maintenant, toutes les transactions se font en plein jour, devant la population, qui est de plus en plus gênée par cela. Les commerçants, il y a quelques années, avec les habitants, ont bien essayé de se mobiliser pour endiguer ce fléau, mais leurs efforts n'ont abouti à rien. Le commerce de drogues s'est intensifié, et surtout depuis la fermeture de l'îlot Chalon et le transfert de la Faculté de Vincennes à St Denis. De ces deux lieux où le trafic était roi, les dealers se sont rabattus sur la Goutte d'Or. Malheureusement, les gens qui souhaitaient réagir se sont peu à peu résignés, et sont apparus les sentiments de peur et d'angoisse pour eux et pour leurs enfants.

## **1986 : ça réagit ! Création d'EGO**

En Juin 1986, lors de la "Goutte d'Or en Fête", un débat sur la drogue a été organisé à l'initiative de l'Association "Paris-Goutte d'Or". C'était la première fois que ce problème était abordé en public! A la même époque, un groupe d'anciens toxicomanes projetaient de faire quelque chose. C'est à la suite de cela qu'avec le soutien de l'ADCLJC et du Centre Pierre Nicole que l'Association EGO s'est formée. EGO regroupe des habitants, des médecins, des pharmaciens, des travailleurs sociaux, d'anciens toxicomanes et essaie de mettre en place des réponses aux principales questions posées par ce fléau qu'est la drogue.

## **Dédramatiser...**

Il s'agit essentiellement d'un réseau d'entraide et d'accueil, mais le but premier est d'abord de dédramatiser ce problème. En effet, dès que

l'on parle de drogue, les gens ont peur. Nos permanences sont là pour permettre d'en parler. Au 25 rue Léon, nous recevons aussi bien les toxicomanes qui veulent s'en sortir que leurs parents ou que toute personne cherchant à s'informer. Notre réseau ne donne pas de soins mais oriente ceux qui le souhaitent vers des solutions adaptées.

## **Trouver des solutions...**

Pour cela, nous sommes secondés par le Centre Pierre Nicole, le Centre Marmottan, les services spécialisés de Cochin, de Claude Bernard et depuis peu, nous travaillons en étroite collaboration avec La Terrasse, centre rassemblant des travailleurs sociaux et éducatifs et des personnels de santé ayant pour vocation la prise en charge médico-psychologique et l'orientation des toxicomanes et de leur proposer des cures.

## **...pour le toxicomane...**

EGO a des contacts avec des hôpitaux et des centres spécialisés sur la

toxicomanie: vous savez que, pour un toxicomane, faire la démarche d'aller vers ces centres, ce n'est pas évident. Il y a la peur de l'inconnu: nous jouons donc le rôle d'intermédiaire et notre présence rassure. Voilà notre première tâche. Mais cela ne suffit pas car on sait très bien que les jeunes qui partent en cure de désintoxication, quand ils reviennent sur le quartier, vont être tentés de recommencer s'ils sont soumis aux mêmes conditions de vie qu'avant. Il nous faut donc aussi assurer un suivi pour permettre que les résultats obtenus par la cure puissent durer dans leur lieu de vie, et ce par toute sorte d'aide, de solidarité (recherche de travail, placements en province, etc...).

---

### **...et sa famille.**

Notre troisième priorité, ce sont les familles des toxicomanes. En effet, c'est non seulement le toxicomane, mais aussi tout son entourage et sa famille qui sont touchés. Et qui s'occupe de la mère d'un toxicomane qui souffre, qui s'occupe de son père? Notre réseau est là, disponible pour les accueillir, dialoguer et travailler avec eux. Il est là aussi pour répondre à toutes les questions qui peuvent se poser à tous les habitants: que faire dans une situation d'urgence? Que faire quand on trouve des seringues dans l'escalier? etc...

## **Bilan provisoire:**

Jusqu'à présent, nous avons suivi de près vingt toxicomanes, suite à une demande spécifique d'aide qu'ils formulaient. La plupart d'entre eux ont fait des cures de sevrage dans des institutions spécialisées, certains ont été en post-cures. De plus, quelques jeunes du quartier sont en prison suite à des délits associés à la toxicomanie et nous les suivons, non seulement pour leur défense à l'occasion du jugement, mais aussi pour les accompagner durant leur séjour en prison et prévoir avec eux leur réinsertion. Nous n'avons par contre suivi que sept des familles de ces vingt toxicomanes. Beaucoup d'entre elles ont une certaine gêne pour venir nous rencontrer. Nous tenons à leur dire: "Vous n'êtes pas seules. Il y a

beaucoup de personnes touchées par le même problème et il vaut mieux en parler pour que la solidarité puisse fonctionner!"

---

## **Et le SIDA ?**

De plus en plus le SIDA et la séropositivité deviennent malheureusement des réalités et c'est là aussi un problème pour lequel nous essayons de faire fonctionner le réseau.

En plus du côté médical, il faut parler aussi des conséquences sociales redoutables que provoque cette maladie. Un malade du SIDA qui n'est ni salarié ni chomeur n'a droit à aucune sorte d'aide sociale pour le logement ou tout simplement pour vivre. Là aussi, nous essayons de trouver des solutions.

### *Témoignage d'une psychologue (travaillant à l'École de la rue Cavé):*

*Quand on arrive sur le quartier, la première chose qui nous saute aux yeux, c'est la violence dans laquelle les enfants vivent, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas déambuler dans les rues, entrer dans l'école, sans qu'il y ait un car de police. De plus, les enfants sont dans un quartier extrêmement défavorisé. Or, il me semble qu'au niveau de la Mairie, on ne fait strictement rien pour que ces enfants aient les mêmes chances que les autres. Par exemple, pour les enfants des écoles maternelles, il y a plus de 300 gosses sur la Goutte d'Or qui ne sont pas scolarisés faute d'établissements scolaires. Or, tous les enfants ont droit à l'éducation. Pourquoi ici n'y a-t-on pas droit? Quand on se promène dans les rues aux heures scolaires, on voit plein de gosses... Bien sûr, il y a certains parents qui ne remplissent pas leur devoir éducatif, mais les petits qui ont moins de 5 ans n'ont pas de place à l'école, puisque tout est complet. Ces gosses, arrivés en primaire, vont être en échec. Je n'ai jamais vu autant d'enfants en difficultés scolaires que dans cette école - et ça fait 20 ans que je travaille dans des quartiers défavorisés. Quelles chances ont-ils? Ils vont quitter l'école primaire en échec: ça ne m'étonne pas que la drogue marche bien dans le coin! Tout s'enchaîne.*

**SI VOUS AVEZ  
DES PROBLEMES  
AVEC LA DROGUE,**

**VENEZ NOUS VOIR ...**



# **ESPOIR GOUTTE D'OR**

**PERMANENCES : 25 RUE LEON (75018 - Paris)**

**MARDI : de 18 h 30 à 20 h 30**

**VENDREDI : de 16 h 30 à 18 h 30**

**Tél : 42 62 55 12**

**CONTACTS : 2 RUE LEON (Pharmacie)**

**Tél : 46 06 54 08**

## **PARTENAIRES INSTITUTIONNELS D'EGO:**

**LA TERRASSE**  
222 bis rue Marcadet - 75018 PARIS  
Tél: 42 26 03 12  
Centre d'accueil et de soins.

**Centre PIERRE NICOLE**  
27 rue Pierre Nicole - 75005 PARIS  
Tél : 43 25 75 03  
Centre d'accueil, de soins et d'orientation.  
Post-cure.

## **Autres Centres:**

**HOPITAL MARMOTTAN**  
19 rue Armaillé - 75017 PARIS  
Tél : 45 74 00 04  
Centre d'accueil, de soins et d'orientation.  
Cure de sevrage et post-cure.

**Espace MURGER (Fernand Widal)**  
200 rue du Faubourg St Denis - 75010 PARIS  
Tél: 40 34 84 01  
Cure de sevrage.

**MINITEL : 36.15 - Code TOXITEL**

## **SIDA (Consultations et Soins):**

**Hopital LARIBOISIERE (42 80 62 33)**  
**Hopital CLAUDE BERNARD (40 25 80 80)**  
**Hôpital SAINT LOUIS (42 49 49 49)**

**Hôpital TARNIER (42 34 15 91)**

**MINITEL : 36.15 - Code SIDA**



**DEBAT :****POLICE et TRAFIC DE DROGUE**

*A l'occasion de la réunion d'information organisée par EGO le samedi 5 Novembre 1988, des policiers (Monsieur Péchenard - 2ème Division de la Police Judiciaire -et le Commissaire Bongrain -commissariat de PJ de la rue Doudeauville ) ont expliqué leur action et un débat s'est engagé avec des jeunes. En voici les moments essentiels:*

**M. PECHENARD (PJ) :**

Beaucoup de gens pensent que la police travaille mal, travaille insuffisamment: ce n'est pas vrai. Nous travaillons aussi fort et de façon aussi efficace que nous pouvons. Il faut savoir que les gens que vous voyez vendre de la drogue dans la rue, nous aussi nous les voyons. Mais une chose est de les voir, une autre est de prouver qu'ils vendent de la drogue. On est obligé de récupérer un certain nombre de preuves pour pouvoir les arrêter.

Des statistiques sur notre action dans le quartier ne signifieraient rien, car c'est tout Paris qui est touché, et même c'est un problème mondial. Vous savez que l'essentiel de la drogue (et en particulier de l'héroïne) vient du "triangle d'or"(Asie du Sud-est), du Liban, de la Turquie et de la Colombie (en ce qui concerne la cocaïne). Ces pays-là, les paysans qui y travaillent, en vivent. La came qui est vendue chez vous, rue Myrha, même si elle a été coupée, coupée, coupée, elle vient bien de quelque part. Il y a donc un lien direct entre le trafic international et la deal locale. C'est cela qui rend le problème particulièrement complexe. De plus, la drogue rapporte énormément d'argent. Alors on envoie beaucoup de dealers en

prison, parfois même des toxicomanes - et c'est la seule façon dans certains cas de leur sauver la vie- et la justice a depuis quelques années la main particulièrement lourde. Alors pourquoi y a-t-il tant de gens qui vendent de la drogue ? Parce que c'est facile de s'en procurer, spécialement hors de nos frontières et dans des pays proches comme la Hollande, qu'il est très difficile de contrôler les frontières entre la Hollande, la Belgique et la France, surtout au moment où l'Europe se construit et que pour une mise de fonds relativement faible on obtient des bénéfices décuplés. Et puis, il faut aussi le dire, c'est assez lâche de vendre de la drogue et il n'est pas besoin d'être très courageux pour le faire.

Face à cela, nous agissons, mais sans pouvoir aller au-delà de nos moyens. Sachez que sur les 11 débits de boisson de la rue Myrha, 10 d'entre eux ont fait l'objet de fermetures administratives. Même chose pour tous ceux de la rue Léon. Mais, vous comprenez bien qu'on ne peut pas fermer la rue: il faut faire avec...

J'ai souvent entendu des gens dire : "Vous les flics, vous êtes tranquilles: tous les dealers viennent se mettre dans un quartier et vous, vous laissez faire à l'intérieur!" C'est faux! et c'est même le contraire: moi, mon rêve ce serait que les dealers soient éparpillés dans tout Paris, parce que cela nous pose d'énormes problèmes techniques pour intervenir dans un endroit comme la rue Myrha, par exemple. Vous la connaissez tous: le soir, quand il fait beau, il y a des hordes de dealers. Mais ils ont leur réseau, avec une organisation. Certains contactent le toxicomane à la recherche de drogue, d'autres vont porter la drogue, d'autres

récupèrent l'argent, d'autres enfin font le guêt pour signaler le passage des voitures de police ou les têtes suspectes,... Pour nous, dans ces conditions, l'intervention est très délicate. Je pense donc qu'on a intérêt à ballader au maximum les dealers et les toxicomanes. Ce qu'ils détestent le plus, c'est galérer. Si on crée l'insécurité chez les dealers en les obligeant à changer souvent d'endroit, ils ont de plus en plus de mal à vendre leur came, et les toxicomanes ont de plus en plus de difficultés à s'approvisionner. Nous, police, nous avons donc tout intérêt à ce que ne se créent pas ces abcès de fixation comme l'est la Goutte d'Or actuellement.

Historiquement, sur le quartier de la Goutte d'Or, il y a eu indiscutablement une amélioration, puis, depuis très peu de temps, une détérioration, particulièrement depuis l'été 1988.

**Un habitant:**

*A l'heure actuelle, il y a des dealers qui travaillent dans le quartier et tout le monde les connaît. Ils sont sans arrêt à la même place et vendent toujours de la drogue, et pour certains depuis longtemps. La police aussi les connaît. Comment est-ce possible?*

**M. PECHENARD (PJ):**

Voir les dealers opérer, c'est une chose: les arrêter avec un certain nombre de preuves en est une autre. Faire des rafles, ça ne sert à rien. Notre travail consiste à établir la réalité du trafic. Pour cela, nous sommes 24 sur le 18ème, tous des fonctionnaires de police très motivés. Depuis 4 ans, notre équipe a fait tomber 291 trafiquants. Quand on sait le

(suite page suivante)

# POLICE ET TRAFIC DE DROGUE

(suite de la page précédente)

nombre d'affaires que l'on rate et ce que ça prend comme temps de filature pour établir le trafic, trouver l'endroit où la drogue est cachée, déterminer quels sont ceux qui vendent, quels sont ceux qui servent d'intermédiaires, etc... Car c'est très facile d'arrêter le gars au moment où il donne la dose de drogue. On a alors un pauvre toxicomane qui a acheté une dose et un usager-vendeur ou un petit dealer, voire un intermédiaire qui est là et qui prend 6 mois, 1 an, ou 3 ans selon ses antécédents... et après? Il faut quand même (sans aller forcément jusqu'à la Thaïlande, remonter l'essentiel du réseau. Nous sommes donc obligés pour cela d'établir des preuves, et notre conviction c'est qu'il ne faut pas taper systématiquement sur les plus paumés, sur le dernier échelon...

## Un jeune du quartier:

*Je sais qu'il y a certains toxicomanes, quand ils sont vraiment en manque et qu'ils ne savent plus comment faire, ils vont voir la police (service des stupéfiants) et ils leur communiquent des renseignements, en échange de quoi ils reçoivent une dose. Et ça, je ne le comprends pas. Je connais aussi des gens qui ont été arrêtés avec des quantités de drogue importantes, et ils ont été relâchés pour une somme d'argent (et c'était des gros dealers).*

## M. PECHENARD (PJ):

En ce qui me concerne, je n'ai jamais donné de la drogue à qui que ce soit. S'il y a des policiers - et je dis bien si, car je n'en sais rien - qui donnent de la drogue, c'est tout à fait anormal. Cela ne sert à rien: ce n'est pas une réponse positive qu'on peut apporter. Quand un toxicomane est arrêté, et qu'il est en état de manque, on les envoie à l'Hôtel-Dieu où on leur donne des médicaments pour les calmer. La

drogue sur laquelle nous mettons la main est placée sous scellées et sert ensuite au Tribunal.

## Un autre jeune:

*Moi je pense que ce n'est pas en arrêtant les petits dealers qu'on solutionnera la question. Pour un dealer que vous arrêtez, il y en a deux autres qui le remplacent. Récemment, il y a eu une saisie de 10 Kg de cocaïne aux Champs-Élysées: c'est pas à Barbès. Ici, vous allez trouver le simple petit dealer à la sauvette qui vend son paquet pour payer son hôtel ou manger. C'est donc ailleurs qu'il faut concentrer vos efforts.*

## Commissaire BONGRAIN:

Vous comprendrez bien qu'il faut mener la lutte à tous les niveaux, sans en négliger aucun. Pourquoi ne pas s'occuper des problèmes de la rue Myrha alors qu'ils existent?

## M. PECHENARD (PJ):

Je tiens à dire que la drogue, ce n'est pas et ce ne sera jamais un problème de police. Notre problème, à nous police, c'est la répression. Ce n'est là qu'une des façons d'aborder le problème, mais il y a beaucoup d'autres aspects dont on a parlé et qui ne dépendent pas de nous. Il y a des associations, des médecins, des travailleurs sociaux, etc...

Aujourd'hui, on a affaire à un "trafic de fourmis". On arrive à démanteler des réseaux complets: il y a des gens qui vont à Amsterdam chercher 1 ou 2 Kg d'héroïne, puis ils reviennent. Certains d'entre eux possèdent un bar ou font appel à un complice. Là, ils font appel à une dizaine de dealers et d'intermédiaires. C'est l'ensemble du réseau qu'il faut démanteler.

**VOIR LA PRESENTATION  
D'EGO  
(ESPOIR-GOUTTE D'OR)  
DANS L'ENCART  
CENTRAL**

## COMMISSARIAT

Les travaux du Commissariat (au 34 rue de la Goutte d'Or) ont enfin commencé. Leur achèvement est prévu pour le 2ème trimestre 1990.

Il abritera alors près de 400 fonctionnaires de police et regroupera donc les services suivants:

- le Commissariat de quartier (Police Judiciaire), actuellement rue Doudeauville,

- un poste de Sécurité Publique (policiers en tenue dépendant du Commissariat Central de la rue du Mont-Cenis),

- la 2ème Division de Police Judiciaire (qui couvre l'ensemble des 9ème, 18ème et 19ème arrondissements) actuellement rue Achille Martinet,

- l'Unité de Recherche de la Police Judiciaire du 18ème,

- la Brigade Mobile d'arrondissement du 2ème District (Sécurité publique couvrant les 1er, 2ème, 9ème et 18ème arrondissements) actuellement rue du Mont-Cenis et rue de Tanger.

Des places de stationnement seront créées dans la cour et (au sous-sol?) sera aménagé un stand de tirs.

Comme on le voit, cela regroupera beaucoup de monde et créera de nombreuses allées et venues. Espérons que d'ici là, des mesures auront été prises pour empêcher le passage des gros poids lourds dans les rues de la Goutte d'Or, de Chartres, Polonceau et qu'un nouveau plan de circulation soit mis en place qui tienne compte de la présence de ce Commissariat (qu'il aurait mieux valu installer dans un endroit plus accessible...).

**RUES MYRHA, LEON, CAVE, RICHOMME, POLONCEAU, DES GARDES:**

# DE NOUVELLES DESTRUCTIONS PROGRAMMEES !

Lors du Conseil de Paris du 26 Septembre, le droit de préemption a été décidé pour un certain nombre d'immeubles situés au nord du périmètre de rénovation de la Goutte d'Or.

Que signifie ce droit de préemption que la Ville a délégué à son Office HLM (OPAC)?

D'abord que les propriétaires de ces immeubles ne pourront vendre qu'à l'OPAC et qu'aucun autre acheteur ne pourra réaliser cette vente. De plus, bien que ces immeubles soient situés dans le secteur de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), leurs propriétaires actuels ne pourront bénéficier d'aucune aide publique pour faire des travaux.

A plus ou moins long terme, l'OPAH sera donc propriétaire d'une grande partie de ces immeubles, vendus "volontairement". On assistera certainement alors à une procédure d'expropriation pour utilité publique par laquelle l'OPAH se rendra maître de l'ensemble et pourra détruire pour reconstruire des immeubles neufs... Dans combien de temps? Nul ne peut le prévoir: cela peut intervenir pour certains groupes d'immeubles d'ici 2 ans, ou bien plus de 10 ans. Ce qui est sûr, c'est qu'une bonne partie de ces immeubles préemptés sont dans un très mauvais état et que la situation ne pourra que se dégrader très rapidement (les propriétaires n'ayant aucun intérêt à faire des travaux).

A nouveau, les locataires et occupants actuels risquent de faire les frais de l'opération. D'abord parce qu'ils vivront dans des conditions de plus en plus déplorable et qu'ils risquent pour certains de subir des pressions de leur propriétaire pour qu'ils partent et que celui-ci puisse vendre son bien en valeur libre (c'est-à-dire sans subir la perte de 40 % du prix de vente que l'OPAC applique à toute vente d'appartement occupé).

De plus, quel relogement leur sera-t-il proposé? Sur place? à Paris? en banlieue? en foyer (pour les "célibataires")? Pour le moment, la Ville (ou l'OPAC) ne donne aucune précision... Affaire à suivre!

## LISTE DES : IMMEUBLES PREEMPTES

1 - 19, 21 et 23 rue Léon.

2 - 9, 11 et 13 rue Léon.

3 - 52, 54, 56, 58, 60 et 62 rue Myrha.

4 - 23, 25, 27, 29 et 31 rue Myrha + 22, 24 et 26 rue Cavé.

5 - 2, 4, 6, 8 et 10 rue Richomme + 27 rue des Gardes.

6 - 15 et 17 rue des Gardes + 24, 26, 28 et 30 rue Polonceau.

(Parmi ces immeubles, un certain nombre appartiennent déjà à la Ville ou à l'OPAC).

NB : Les propriétaires qui voudraient liquider leur bien dès maintenant peuvent remplir une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) pour commencer les négociations avec l'OPAC.

## PARIS-GOUTTE D'OR

**BULLETIN  
D'ABONNEMENT  
à renvoyer à PGO  
27 rue de Chartres  
75018 - PARIS**

**4 numéros : 20 Frs  
Soutien : 100 Frs**

**Virement à l'ordre de :  
PARIS-GOUTTE D'OR  
CCP PARIS 22 417 09 W**

**NOM : .....**

**Prénom : .....**

**Adresse : .....**

## SQUARE LEON

Les travaux du Square Léon ont donc commencé. Ils vont avoir lieu en deux temps. Durant la 1ère phase qui s'achèvera (en principe) en Novembre 1989, le mur sera démolit et le terrain le plus au sud (actuellement sans habitations) sera nivelé, puis aménagé avec différentes aires de jeux et lieux de rencontre. Une partie du terrain sera utilisé pour agrandir la cour de l'école maternelle St Luc.

Puis, en Novembre 1989, commencera la 2ème phase sur le reste du terrain (c'est-à-dire à l'emplacement des immeubles actuels du Passage Léon, de la rue des Gardes, de la rue Cavé et de la rue St Luc): cela suppose que d'ici Novembre 1989, l'expropriation de tous ces immeubles soit terminée et tous les occupants actuels relogés.

Il semble probable que ces dates avancées par la Direction des Parcs et Jardins ne seront pas tenues, vu le nombre de familles à reloger et la difficulté qu'a la Ville à proposer des appartements (l'Office HLM n'étant pas mis à contribution).

L'ensemble devrait être terminé pour Mars 1991. Dans ce square de 7000 m2, on trouvera alors différents aménagements de jeux (terrain de foot, tables de ping-pong, mur d'escalade, mur de tennis, terrain de boules, jeux divers) et différents lieux de repos et de rencontre. En principe, une partie du square sera fermée la nuit, mais le reste (notamment les terrains de jeux) resteront tout le temps ouverts et seront accessibles librement. Les façades aveugles des immeubles de la rue St Luc seront recouvertes de peintures en trompe-l'oeil.

## PROPRETE

Du nouveau dans la collecte des ordures ménagères: comme tout le monde en a été informé, elle a commencé à se faire depuis le 1er Décembre en soirée. Le passage des bennes se fait maintenant dans le quartier entre 17 heures 30 et 22 heures.

Ce changement d'horaire peut être l'occasion de faire de grands pas vers une meilleure propreté du quartier. En effet, l'une des sources principales de la saleté des rues, c'est l'ensemble des déchets que les commerçants mettent dans la rue et qui ont toute la nuit pour se répandre, s'envoler et s'étaler. La collecte du soir permettra d'éviter cela: mais les progrès ne pourront avoir lieu que si tous s'y mettent:

- les commerçants, en ne sortant leurs ordures que le soir avant de fermer, et non à toute heure de la journée comme certains le font actuellement;
- les habitants, en prenant l'habitude de déposer leurs ordures le soir et non plus le matin.

## EAU, ELECTRICITE...

Au 22 Passage Léon, après près de 8 mois de coupure, la Compagnie de l'eau a enfin accepté de la rétablir, après de nombreuses démarches faites par les habitants, les Associations et Monsieur Juppé.

Le 7 rue des Gardes est menacé à son tour.

Quant à l'électricité, l'Office HLM (propriétaire) refuse de la remettre au 4 rue de Chartres. Bel hiver en perspective!



4 Chartres: même les affiches semblent réclamer le courant électrique...

## EDITO

(suite de la page 1)

devrait y avoir déjà 150 logements construits à la Goutte d'Or, essaie de se rattraper. On ne pourrait que se réjouir de cette volonté d'aller vite. Mais pas sur le dos des habitants. La Ville a lancé des projets ambitieux qui nécessitent beaucoup de relogements (Rénovation, Square Léon, préemptions). Elle a dit qu'elle en avait la capacité.

Elle a réaffirmé aussi à de nombreuses reprises qu'elle souhaitait que l'opération se passe de façon exemplaire. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. 6 expulsés pour le moment et le mépris opposé aux résidents d'hôtels meublés. Quant à la concertation, elle est au point mort.

TROP, C'EST TROP !

Aux élus d'assumer leurs responsabilités et de faire que l'Office HLM tienne ses engagements.

Mais qu'ils le sachent de façon très claire: les habitants ne se laisseront pas bouffer un à un en silence...

Ils réagiront, car la Rénovation d'un quartier, c'est d'abord l'affaire de ses habitants...

PARIS-GOUTTE D'OR

## PERMANENCE DES ASSOCIATIONS

**"PARIS-GOUTTE D'OR" et "HABITER AU QUOTIDIEN"**

concernant tous les problèmes de logement

(loyers, charges, syndics, copropriétés, rénovation, réhabilitation, relogement, etc...)

**TOUS LES VENDREDIS**

**de 17 h 30 à 19 h au 9 rue des Gardes (Boutique)**

**Tél. à ces heures: 42 23 32 26**